

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

**CAP
Charpentier
OU
Constructeur
bois**

Charpentier Bois OU Constructeur Bois

Des diplômes permettant d'acquérir les bases nécessaires dans les travaux courants de charpente et de construction de maisons ossatures bois...

Le métier

Le **charpentier bois** conçoit, fabrique, rénove et pose des charpentes en bois qui serviront à la couverture des maisons d'habitation ou d'autres constructions. C'est un domaine du bâtiment en pleine mutation vers le numérique mais qui conserve néanmoins une forte tradition et un savoir faire ancestral. L'intérêt grandissant pour les constructions écologiques devrait assurer de belles perspectives d'avenir pour les jeunes qualifiés.

Le **constructeur bois** fabrique et met en œuvre les structures lourdes qui font la solidité de l'ensemble d'un bâtiment. En atelier, il scie, assemble et traite les différentes pièces des ouvrages. Sur le chantier, il pose les structures et les ossatures et installe les menuiseries ainsi que les fermetures extérieures.



La formation

Ce diplôme se prépare par la voie de l'apprentissage sur une durée de 2 ans avec 435 heures/an de formation au centre selon un calendrier d'alternances.

Les différents domaines de la formation :

1. Domaine professionnel :

- Analyse d'une situation professionnelle
- Réalisation d'un ouvrage de charpente bois
- Fabrication d'un ouvrage spécifique
- Prévention Santé Environnement

2. Domaines généraux :

- Français et Histoire - Géographie
- Mathématiques – Sciences
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Éducation physique et sportive

Les débouchés / les poursuites d'études

Ce premier diplôme prépare à un emploi d'ouvrier qualifié, permettant d'acquérir les bases dans tous les travaux courants de charpente ou de la construction de bâtiments à ossatures bois.

A l'issue de la formation une poursuite d'études est conseillée vers un diplôme de niveau 4 tel que le **BP Charpentier**. A l'issue du BP, une poursuite d'étude en **BTS Enveloppe des Bâtiments** est possible en apprentissage.

Modalités d'évaluation

- **Un contrôle en cours de formation en entreprise**
 - Evaluer l'atteinte d'objectifs en entreprise préalablement définis en termes de compétences et d'attitudes professionnelles
- **Un contrôle en cours de formation au CFA**
 - Dans le domaine général
 - Dans le domaine professionnel



Contacts
et renseignements

**Chambre de Métiers
d'Alsace - CMA
Espace Européen de
l'Entreprise**
30 avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM

☎ 03.88.19.55.81

**Centre de Formation
d'Apprentis
Heinrich - Nessel**
123 rte de Strasbourg
67504 HAGUENAU Cedex

☎ 03.88.53.20.18



Lycée des métiers Heinrich-Nessel et CFA - 123 route de Strasbourg
67 504 HAGUENAU

<http://www.lyc-heinrich-haguenaunessel.fr/>

☎ 03 88 53 20 00 – Courriel : ce.0671509B@ac-strasbourg.fr